

Doctolib : un ami qui vous veut vraiment du bien ?



[Doctolib](#), c'est très pratique ! Vous cherchez un **rendez-vous** à proximité de chez vous pour un **problème médical** ? Pas au point d'aller aux urgences, quand même...

Alors vous vous **inscrivez sur la plateforme (c'est gratuit)**, vous tapez ce qu'il faut là où il faut, et vous avez immédiatement une kyrielle de réponses qui s'affichent, avec la date de la plus proche consultation, praticien par praticien.

Vous avez même (souvent) leur **photo** si ça peut vous aider à faire votre choix : jeune et jolie frimousse ou médecin chenu, à vous de voir.

En quelques clics, le rendez-vous est pris. Vous recevez une **confirmation immédiate par SMS**, puis un **rappel** la veille ou l'avant-veille du jour-dit.

Génial, non ?

Depuis début 2019, vous pouvez aussi bénéficier d'une **téléconsultation** s'il ne s'agit que de renouveler vos traitements habituels auprès de votre généraliste (s'il est sur **Doctolib**, naturellement)

Créée en 2013 par **Stanislas Niox-Château**, **Doctolib** est dorénavant archi-leader sur le marché de la prise de rendez-vous médical. [Maia](#) et [Keldoc](#) sont loin derrière.

En novembre 2014, **Doctolib** lève 4 millions d'euros de fonds, entre autres auprès de [PriceMinister](#).

En octobre 2015, nouvelle levée – 18 millions d'euros – auprès du fonds d'investissement [Accel Partners](#).

En novembre 2017, 35 millions d'euros sont levés auprès d'[Eurazeo](#).

En juillet 2018, [Doctolib acquiert MonDocteur](#) et devient le premier service de [e-santé](#) en Europe.

Sa valorisation boursière dépasse actuellement **le milliard d'euros**, elle compte quelque **50 millions de patients** utilisateurs (dont 5 millions en Allemagne...), **140 000 professionnels** de santé partenaires et **1700 salariés**.

Un tableau d'excellence qui lui permet d'entrer dans le cercle très fermé des [licornes](#).

Il y a deux mois, **Doctolib** annonçait le lancement d'un logiciel, **Doctolib Médecin**, qui cible les médecins généralistes. Sa fonction est de faciliter les tâches administratives des généralistes (gestion de leur agenda, historique des patients, édition d'ordonnances...). Bref, adieu les bonnes vieilles secrétaires médicales : **Doctolib** s'occupe dorénavant de tout, et pour beaucoup moins cher...

Dès 2016, fort de son succès en **France**, la start-up lance une succursale en **Allemagne**.

Alors, cocorico ?

Oui mais, ça, c'est **le côté pile**. **Le côté face** est un peu

moins aguichant. Quelques points à méditer :

- **Doctolib** bénéficie de fait d'une situation de quasi-monopole sur le marché, ce qui n'est jamais très bon pour le consommateur. C'est ainsi qu'en 2017, l'entreprise s'est arrogé la totalité du système de prise de rendez-vous des hôpitaux publics de Paris-Île-de-France (AP-HP)
- En janvier 2021, le gouvernement décidait d'un partenariat officiel avec Doctolib pour gérer les centres de vaccination anticovid. Banco pour l'entreprise qui à l'heure actuelle, gère 90% des accès à ces centres... Vous avez dit monopole ?
- **Doctolib** est dépendant du **pouvoir étatique** : la banque publique d'investissement de l'État (BPI France) participe en effet à son capital à hauteur de 10%.
- En 2019, le fonds d'investissement américain General Atlantic – pas vraiment connu pour sa philanthropie, comme tous les fonds d'investissement... – abonde l'entreprise pour quelque 150 millions d'euros.
- **Doctolib** a subi l'an dernier un piratage qui a entraîné la fuite des données administratives concernant 6000 patients. Qui sont tombées dans les mains de qui ? Mystère et boules de gomme...
- **Doctolib** est hébergé sur le *cloud* de l'américain AWS (Amazon Web Services). Les données de l'entreprise stockées chez **Amazon** peuvent-elles atterrir un jour dans les mains des autorités américaines en vertu des lois d'extraterritorialité des **États-Unis** ? Le PDG **Niox-Château** jure ses grands dieux que non. **Doctolib** et **AWS** ont en effet signé un avenant spécifique permettant précisément de protéger ces données de la mainmise des autorités américaines. Vous n'êtes pas convaincu ? En tout cas, le **Conseil d'État** l'est pour sa part, puisque c'est lui qui a donné son accord pour la création du partenariat de **Doctolib** avec les **centres de vaccination anticovid**... **Niox-Château** assure par ailleurs que toutes

les données personnelles des patients sont **chiffrées de bout en bout**, qu'aucune n'est revendue aux **laboratoires pharmaceutiques** et que **Doctolib** se finance exclusivement par les forfaits rendez-vous et téléconsultations, **payés par les médecins**. Si c'est le patron lui-même qui le dit, aucune raison d'en douter, non ? Sauf que, si l'on en croit le **Pr Raoult**, le monde de la médecine, c'est peut-être le bien du patient d'abord, **mais c'est aussi (et surtout ?) fric, corruption et compagnie...**

Henri Dubost

« *In girum imus nocte ecce et consumimur igni* »